



Communiqué de Presse

Alice commence à déployer son réseau de fibre optique dans Paris intra-muros pour offrir des services très haut débit

Alice choisit la technologie point à multipoints Gigabit Passive Optical Network -GPON- pour équiper en fibre optique une partie du 10^{ème} arrondissement de Paris et lancer la commercialisation de son offre AliceBox Fibre

Paris, le 5 mars 2008 – Depuis près d'un an, Alice/Telecom Italia en France investit dans son projet de réseau de fibre optique jusqu'à l'abonné. Des études et expérimentations ont été menées tout au long de l'année 2007 pour choisir et valider les choix technologiques et commerciaux les mieux adaptés. Aujourd'hui, Alice annonce le déploiement de son réseau de fibre optique dans le 10^{ème} arrondissement de Paris et démarre ainsi la commercialisation de son offre AliceBox Fibre à 29,95 € TTC / mois.

Pour déployer son réseau de fibre optique jusqu'à l'abonné (Fiber To The Home - FTTH), Alice a choisi la technologie point à multipoints, GPON (Gigabit Passive Optical Network) pour ses capacités de mutualisation de services et d'utilisations optimisées des infrastructures existantes.

Pour être en mesure de valider au mieux ce choix technologique, Telecom Italia a parallèlement participé -et continue de participer- activement à l'ensemble des discussions visant à créer des conditions favorables au déploiement du très haut débit pour le plus grand nombre en France.

Pour cela, Telecom Italia en France est très impliqué dans les travaux de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) en matière de mutualisation de la fibre optique dans les immeubles. D'ailleurs, ces travaux devraient prochainement aboutir à la définition de recommandations applicables à tous les opérateurs souhaitant déployer de la fibre. Dans le cadre de ces discussions et conformément aux souhaits de l'ARCEP, Telecom Italia défend donc le principe d'un "opérateur unique" en charge du déploiement de la fibre dans les immeubles pour limiter le nombre d'intervenants dans les parties communes. Telecom Italia en France est aussi partie prenante des travaux menés par l'Autorité relatifs à l'offre d'accès aux fourreaux de l'opérateur historique. Et plus globalement, Telecom Italia en France travaille sur les aspects de normalisation liés au déploiement de la fibre optique et participe aussi au débat législatif sur le "droit à la fibre" visant à faciliter le déploiement du très haut débit pour tous.

Aujourd'hui, le réseau de fibre optique d'Alice/Telecom Italia va permettre d'offrir aux abonnés une meilleure qualité de service (débits élevés et garantis quelle que soit la distance, nombre de services utilisés simultanément...) ainsi qu'un grand nombre d'applications et de services de nouvelle génération très consommateurs de bande passante comme la TV HD multipostes, contenus vidéos...

Pour cette première phase de déploiement, Alice/Telecom Italia a choisi le 10^{ème} arrondissement de Paris pour démarrer la commercialisation de son offre auprès des particuliers. Ce sont plus de 300 immeubles, soit plus de 6 000 foyers, qui pourront ainsi être raccordés au réseau très haut débit fibre optique d'Alice.

Pour informer les particuliers et les syndics d'immeubles Alice met à disposition un site web détaillé sur l'offre AliceBox Fibre Optique à l'adresse suivante : www.alicefibreoptique.fr

L'offre AliceBox Fibre

La nouvelle offre AliceBox Fibre sera disponible au même tarif que l'offre AliceBox ADSL, soit pour 29,95 € TTC / mois.

Elle permettra aux foyers éligibles à la fibre optique de bénéficier :

- d'un accès par fibre optique au débit Internet à très haut débit de 50 Mbit/s ;
- d'une messagerie d'une capacité de 100Mo, l'envoi de mails de 10Mo et intégrant antispam, antivirus et logiciel de contrôle parental ;
- de communications téléphoniques illimitées vers tous les opérateurs fixes (hors numéros courts et spéciaux) en France Métropolitaine, et sur les départements français d'outre-mer de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Réunion (y compris vers les box) et vers les lignes fixes de 60 destinations internationales (dont USA, Canada, Espagne, Royaume-Uni...) ;
- de l'abonnement téléphonique (inclus) et la portabilité du numéro (options gratuites) ;
- du modem AliceBox fiber ready ;
- d'un accès TV sur IP avec un décodeur MPEG4/récepteur TNT ;
- du bouquet TV Alice de 65 chaînes ;
- de l'accès à un service de Vidéos à la Demande, "Mes Vidéos à la Carte", 24h/24 et 7j/7, riche de plus de 3600 titres ;
- de l'accès au service AliceMusic qui permet d'écouter légalement et librement plus de 300 000 titres ;
- de l'accès gratuit depuis tous les postes fixes de 8 heures à 21 heures du lundi au samedi au service d'assistance téléphonique (0800 76 10 03).
- Et bien-sûr, les engagements du contrat "Alice pour Vous" comme l'installation gratuite à domicile, une heure de formation gratuite à domicile, une assistance téléphonique gratuite et joignable en moins de 3 minutes en moyenne ...

A propos d'Alice

Alice est la marque commerciale de Telecom Italia. Elle propose des offres d'accès à Internet, des services de téléphonie basée sur le protocole Internet et de télévision sur ADSL. Telecom Italia S.A.S est un opérateur de télécommunications qui offre ses services de téléphonie et d'Internet Haut Débit, couplés avec des services à forte valeur ajoutée, à destination des particuliers et des professionnels. Il est le pionnier du dégroupage total, depuis son lancement fin 2003.

Telecom Italia S.A.S est contrôlée par le groupe italien Telecom Italia S.p.A, l'un des principaux opérateurs au niveau international. Telecom Italia S.p.A développe ses activités dans les secteurs stratégiques des télécommunications fixes et mobiles, de l'Internet, des services de données et du haut débit, avec une politique d'innovation continue. Au 30 septembre 2007, Telecom Italia S.A.S comptabilise plus de 1 million de clients dont 882 000 en ADSL.